

En 2015/2016, le service petite enfance a donné son feu vert avec le projet d'éveil sensoriel sur les couleurs !

Les tout-petits ont planté, senti, touché des herbes aromatiques, des textures, des objets... Ils ont aussi exploré, manipulé, en imprimant leur empreinte, en collant différentes matières. Ils ont chanté ou encore cuisiné des mets de toutes sortes... De vrais cordons bleus ! Les parents ont aussi été invités à participer au projet en fournissant du matériel de récupération (pages jaunes, cartons et divers matériaux...) et en venant partager un moment convivial au mois de juin.

Autre fil rouge de l'année : la création de valises de couleurs auxquelles vous avez participé avec les professionnelles des multi-accueils, véritables malles aux trésors dont la découverte se poursuivra tout au long de l'année prochaine !

Encore merci à toutes pour votre implication et votre participation.

Et quand un projet s'achève, un autre voit le jour. En 2016/2017, c'est autour du thème de la tradition que le service petite enfance va créer et imaginer avec des contes, comptines, de la musique, des jeux traditionnels, des recettes anciennes... À suivre...

**Anne BILLET**  
Responsable du secteur petite enfance

Les couleurs de chacune des valises apparaissent dans l'article... Les avez-vous trouvées ?

Dossier

## LA SEPARATION



## UNE PETITE MAISON POUR OISEAUX

Voici une idée de bricolage pour donner un abri et à manger aux oiseaux cet hiver.

Pour que l'enfant participe vraiment à la création de la maison, il est important que l'adulte l'accompagne et reste à ses côtés.

### ○ Pour fabriquer votre maison :

- Une brique de lait (ou de jus d'orange)
- Des demi-épingles en bois
- Un pique à brochettes en bois (coupé) ou autre bâton fin trouvé lors d'une balade
- Un cordon

**Pour les adultes :** un cutter, une règle, de la colle, un stylo, de la peinture acrylique, du vernis.

**1/** Tout d'abord, créons une fenêtre à notre maison. Pour cela, il nous suffit de la dessiner sur la brique et ensuite de la découper.

**2/** L'enfant peut alors peindre sa brique comme il le souhaite (attention c'est de l'acrylique). Plusieurs couches peuvent être nécessaires.

**3/** Maintenant, faisons aux oiseaux un petit perchoir pour qu'ils puissent se reposer. Pour cela, il suffit de prendre le pique à brochettes et de percer un trou au-dessous de la fenêtre.



**4/** Fabriquons le toit de notre maison en collant les épingles. L'enfant peut ensuite les peindre à sa guise.

Pour que la peinture tienne bien, on peut la vernir.

Et pour finir, ajoutons un cordon pour pouvoir la suspendre.

Bien sûr, nous n'oublions pas de mettre des graines dans cette maison.

**Ps :** c'est une maison un peu éphémère, alors installez-la plutôt sous un préau pour la protéger un minimum de l'hiver.

## SOIREEES SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL

**RAM**  
Relais Assistantes Maternelles

**aggl**  
ROCHE-BRESSUIRE

Soirées d'information  
à destination des parents et des assistantes maternelles  
**LE CONTRAT DE TRAVAIL**  
Période d'essai - Mensualisation - Indemnités

**MER 1<sup>er</sup> JUIN**

à 20h30

Pôle environnement

ZI St-Porchaire

à **BRESSUIRE**

Inscription obligatoire au 05 49 81 75 75  
ou ram.bressuire@aggl02.fr

**JEU 9 JUIN**

à 20h30

Espace de la Roche

St-Aubin de Baubigné

à **MAULÉON**

Inscription obligatoire au 05 49 81 60 31  
ou relais.mauleron@aggl02.fr

En juin dernier, les animatrices des 6 RAM du territoire de l'Agglomération ont organisé deux réunions d'information sur le contrat de travail (mensualisation en année complète, en année incomplète, acquisition et rémunération des congés payés, heures complémentaires, heures majorées...).

Ces soirées gratuites ont eu lieu le mercredi 1<sup>er</sup> juin à Bressuire et le jeudi 9 juin à Mauléon (Saint-Aubin de Baubigné). Elles ont réuni environ 80 assistantes maternelles et parents.

Merci pour votre participation !



# SIÈGE AUTO : LA SECURITE EN VOITURE

Le Code de la Route rend obligatoire le port de la ceinture de sécurité homologuée pour tout conducteur ou passager d'un véhicule à moteur, à l'avant comme à l'arrière.

Un enfant de moins de 10 ans doit obligatoirement voyager dans un siège adapté à son âge, à son poids et à sa morphologie.

La norme R44 distingue 5 groupes correspondant au poids de l'enfant :

## Groupe 0 : de la naissance à 10 kg (ou jusqu'à 70 cm)

Installé dans un siège placé dos à la route, à l'avant ou à l'arrière de la voiture, l'enfant bénéficie d'une protection maximale en cas de choc frontal.

## Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg (ou jusqu'à 80 cm)

Ce siège permet de transporter l'enfant dos à la route, dans une position semi-allongée. Il doit être installé dans les mêmes conditions que le siège du groupe 0.

## Groupe 1 : de 9 à 18 kg (ou jusqu'à 1m)

L'enfant peut être installé dans un siège doté d'un harnais (siège-baquet) ou dans un siège avec tablette de protection (siège à réceptacle) susceptible de se fixer aux deux points d'ancrage de la ceinture médiane. L'enfant se tient bien assis et peut résister aux forces qui le propulsent vers l'avant lors du freinage.

## Groupe 2 : 15 à 25 kg et groupe 3 : 22 à 36 kg (ou jusqu'à 1,50 m)

La taille et la corpulence de l'enfant imposent de l'installer dans un siège ou sur un coussin rehausseur. Il y restera jusqu'à ses 10 ans.



À partir de 2018, la norme R44 sera remplacée par la nouvelle norme européenne R129 (ou Isize). Elle renforce la sécurité des enfants en voiture en imposant le système de fixation Isofix, en classant les sièges selon la taille de l'enfant et non plus son poids et en allongeant la période obligatoire d'installation dos à la route (15 mois et 80 cm minimum).

Plus de détails sur [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)



## MOTS D'ENFANTS

○ Devant une voiture arrêtée sur le bord de la route avec les warnings, Timéo s'interroge :

« Regarde Harine, la voiture elle est pannée ! »

○ Claudie, assistante maternelle, soulève une caisse restée à cet endroit depuis quelques temps. De la poussière se déplace. L'enfant lui dit alors :

« Oh, un mouton qui vole ! »

○ Nous ramassons des pâquerettes et devant le magnifique parterre de roses rouges de la mairie, Lilya s'arrête et me demande une fleur rouge. Je lui dis qu'on ne peut pas ramasser les roses ! Elle me regarde les mains sur les hanches :

« Ce sont pas des roses, ce sont des rouges ! »

○ Capucine dit :

« Et moi je suis grande, très grande... jusqu'à ma tête ! »

## VOTRE SITUATION CHANGE

Nouveau n° de téléphone, déménagement, place disponible...

Pensez à prévenir l'animatrice du Relais pour lui permettre de donner les informations en temps réel aux familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant. Vous pouvez également lui envoyer votre e-mail pour qu'elle vous transmette de la documentation, les actualités législatives, des idées ou des informations sur les activités du RAM...

Parce qu'elle délivre votre agrément, pensez aussi à prévenir la PMI de tout changement de situation.

## NUMEROS UTILES

En cas d'accident, dans la panique du moment, il est fréquent d'en oublier les numéros de téléphone des services de secours.

Afin de les joindre au plus vite, il est vivement conseillé d'avoir près du téléphone un mémento avec les différents numéros à joindre :

- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Police : 17
- Centre antipoison :  
02 41 48 21 21 (Angers)  
05 56 96 40 80 (Bordeaux)
- PMI
- Les numéros des parents des enfants accueillis et des personnes à prévenir

Un modèle de mémento a été élaboré par les RAM. N'hésitez pas à le demander.

## DROITS DE L'ENFANT

Le 20 novembre 1989, de nombreux pays ont signé la Convention Internationale des Droits de l'enfant, un texte qui permet de mieux respecter et protéger les enfants.

Depuis, chaque année, le 20 novembre, c'est la Journée des Droits de l'Enfant.

**J'ai le droit d'être protégé des maladies et d'être soigné.**

**J'ai le droit de jouer, danser, chanter.**

**J'ai le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.**

**J'ai le droit d'aller à l'école.**

**J'ai le droit d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée.**

**J'ai le droit d'avoir la liberté de pensée et de religion.**

**J'ai le droit de ne pas faire la guerre, ni de la subir.**

**J'ai le droit d'être protégé de la violence et de l'exploitation.**

**J'ai le droit d'être écouté des adultes et de leur dire "non".**



# LA SÉPARATION



"Vient le moment où Tom et son parent doivent se quitter et se dire au revoir pour quelques heures. Tom retrouve alors Thérèse, assistante maternelle, avec qui il passera la journée."

Si banale qu'elle puisse paraître, cette séparation reste pourtant un moment particulier autour de ce qui se joue entre les différentes personnes alors en présence. La séparation est un moment **important, parfois difficile pour le parent, le professionnel et l'enfant.**

**Pourquoi ? Que ressent l'enfant à ce moment précis ? Et le parent ? Comment aider l'enfant et son parent à se séparer ? Quel est le rôle du professionnel ?**

**Voici un peu de théorie pour comprendre ce processus.**

## o La notion d'attachement

Winnicott, pédiatre, psychiatre et psychanalyste britannique, parle de 3 phases :

o Les **premiers mois**, le bébé est dans une **unité duelle** avec sa mère. Il croit qu'il ne fait qu'un avec elle. Pour lui il n'y a aucune différence. Il est totalement dépendant de l'autre.

o Progressivement, aux alentours de **6 mois**, l'enfant **commence à se détacher** de sa mère. Il prend alors conscience de son individualité. Cet état, peut engendrer diverses réactions émotionnelles (peur de l'abandon, pleurs au moment de se séparer, colère...).

o Puis vers **8 mois**, lorsque l'enfant développe son activité motrice par le quatre pattes, puis par la marche, il construit par lui-même une distance avec le parent. L'enfant découvre qu'il

peut s'éloigner. C'est pour lui le début de l'autonomie physique. Il en est de même avec l'apparition du langage. La présence du parent est nécessaire à l'enfant pour se réassurer, se recharger émotionnellement. L'enfant va osciller **entre le rapprochement et l'éloignement**, ce qui peut générer un état angoissant. L'enfant évolue peu à peu en créant sa propre identité.

o Vers l'âge de **2-3 ans**, l'enfant est dans une période d'**affirmation de soi**. Il grandit mais reste malgré tout dépendant de son parent. C'est à cette période qu'il prend réellement conscience qu'il est un être différent et pour l'exprimer, il va s'opposer à ses parents. Comme le disait Françoise Dolto, pédiatre et psychanalyste, l'enfant "dit non pour faire oui" : il veut qu'on l'aide à faire seul, il est dans la phase de séparation/individuation.



## ○ Le ressenti de l'enfant

Chez l'enfant, la séparation peut se matérialiser par des émotions de différentes natures : les pleurs, la colère... qui apparaissent lorsque le parent est sur le point de partir. Elles sont un moyen d'extérioriser, d'exprimer une tension intérieure trop grande. L'enfant est en désaccord face au départ de son parent.

Il est aussi nécessaire d'être vigilant et de s'arrêter sur les cas d'enfants qui ne s'expriment pas ou peu ou de manière décalée par rapport au départ des parents. Certains enfants retiennent leurs émotions (ex : Tom refuse de manger, il ne dort pas, ne joue pas...).



## ○ Et pour le parent, qu'en est-il ?

La séparation provoque aussi chez le parent différentes réactions, diverses attitudes, propres à sa personnalité, à son identité et son histoire. Il est parfois difficile pour un parent de partir et de laisser son enfant, surtout lorsque celui-ci exprime des émotions tels que les pleurs. Certains sont pressés, d'autres prennent le temps ou partent sans rien dire, "en cachette", en pensant que ce sera plus facile pour l'enfant. Le parent peut aussi penser qu'en laissant son enfant, celui-ci va cesser de l'aimer, lui en voudra...

## ○ Alors en tant que professionnel, comment se positionner, comment agir ?

### ○ Se sentir bien accueilli pour mieux se séparer

Tisser des liens avec une personne inconnue ne se fait pas du jour au lendemain. Cela demande du temps.

Une période de familiarisation ou autrement dit "période d'adaptation" est importante lorsqu'un parent et son enfant intègrent un nouveau lieu. Cette période est souvent définie en terme de temps (1h un jour, puis le temps d'un repas...). Elle est prolongée en fonction des besoins de chacun, l'essentiel étant de s'adapter mutuellement et en douceur.

Pour l'enfant, ce temps est capital, pour qu'il accepte qu'une autre personne s'occupe de lui. Il doit tolérer cette personne de "substitution". C'est pourquoi, il est important que le premier contact de l'enfant avec le professionnel se fasse toujours en présence du parent pour faire connaissance et commencer à créer un lien de confiance. L'enfant peut anticiper, avec son parent, la séparation à venir. L'implication que va manifester le professionnel au moment de l'accueil, ainsi que son engagement dans cette relation, peut procurer chez l'enfant une satisfaction d'ordre affectif, une reconnaissance et le sentiment que l'autre prend en compte ses émotions.

Pour le parent, ce temps d'adaptation est l'occasion d'appivoiser le lieu, de s'adapter à cette réalité où il va devoir dire au revoir à son enfant. Le parent peut échanger avec le professionnel sur les habitudes de vie de l'enfant, il peut faire part de ses interrogations pour parvenir à se représenter ce que vivra son enfant dans ce nouvel environnement.

Pour le professionnel, il est question de découvrir cette nouvelle famille, de cheminer en toute discrétion pour apprendre à la connaître avec son histoire, ses inquiétudes, ses certitudes.

Pour les autres enfants déjà accueillis, c'est aussi un moment où ils doivent apprendre à connaître cet enfant et sa famille, accepter de laisser une place, un espace, les jeux...

### o L'objet transitionnel, le "doudou"

L'objet transitionnel (nommé ainsi par Winnicott), objet choisi par l'enfant souvent entre quatre et douze mois, et plus singulièrement appelé "doudou", est un outil médiateur, un objet chargé d'affect : un bout de tissu, une peluche ou autre objet dont la texture et l'odeur familière revêtent une signification vitale permettant à l'enfant de lutter contre ses angoisses. De plus, ce doudou a l'odeur de la maison, il lui évoque son parent absent. Par l'intermédiaire de cet objet, l'enfant trouve un moyen de surmonter ses angoisses lors de la séparation. C'est en étant rassuré que l'enfant pourra explorer le nouvel espace, les jouets...

### o Le rituel, un repère dans la séparation

La transition entre la maison et le domicile de l'assistante maternelle peut aussi être aménagée par des rituels. Il s'agit d'actes qui se répètent dans la vie quotidienne, qui apportent un sens et des repères à l'enfant et donc un sentiment de sécurité.

Le rituel permet à l'enfant d'anticiper la séparation avec son parent (ex : Tom regarde chaque matin son parent

partir par la fenêtre dans les bras de son assistante maternelle). Ces rituels instaurés sont personnels et différents pour chaque famille (sous forme de jeux symboliques comme le "caché coucou", de paroles, de gestes...).

### o Le positionnement et la verbalisation

Lorsque la séparation se révèle difficile pour l'enfant, l'adulte a tendance à vouloir le consoler et faire taire ses pleurs ou les empêcher car il pense que si l'enfant ne pleure plus, c'est qu'il va mieux. Pourtant les pleurs ou la colère permettent à l'enfant de verbaliser son sentiment de vie ou d'abandon.

Il est important que le professionnel **mette des mots** sur ce que l'enfant exprime, sur ses émotions, le départ de son parent et surtout son retour (ex : "maman viendra te chercher après le goûter"). Les souffrances, les inquiétudes que l'enfant peut ressentir ont besoin d'être verbalisées, pour éviter de générer chez lui des angoisses et du mal être (ex : "je vois que c'est difficile ce matin pour toi Tom, mais tu sais, si maman t'a emmené, c'est parce qu'elle doit aller travailler").

### Petite bibliographie pour adultes :

"Détache-moi ! Se séparer pour grandir", Marcel RUFO, Édition Anne Carrière, Paris 2005.

"Maman-bébé : se séparer sans flipper", C. SANDNER, Hachette 2010.

"Prendre le temps de se dire au revoir", C. SCHUHL, Métiers de la petite enfance, n°142, septembre 2008.

"De petites séparations ordinaires", C. SCHUHL, Métiers de la petite enfance, hors-série, juin 2005.

### Quelques histoires à découvrir avec l'enfant :

"Bébés Chouettes", Martin WADDELE et Patrick BENSON, collection Kaléidoscope

"À tout à l'heure !", Thierry BEDOUET, Édition Milan jeunesse, 2016.

"À ce soir !", Jeanne ASHBE, Édition école de loisirs 1995.



## RETOUR EN IMAGES

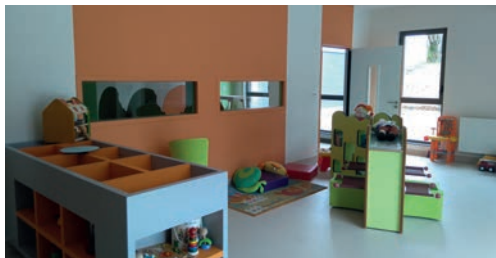
### ○ Espace intergénérationnel Accueil de loisirs et RAM

Depuis mai, les matinées récréatives se déroulent dans le nouvel espace intergénérationnel situé 1, place des Passereaux à Moncoutant, à côté de la maison de santé.

- le jeudi matin de 9h30 à 11h30 pour les assistantes maternelles et les parents accompagnés d'un enfant de moins de trois ans,

- 2 mardis par mois de 10h à 11h30 pour les assistantes maternelles.

Ce nouveau lieu favorise le vivre ensemble, le partage entre les enfants de "Croc' Soleil", les enfants du RAM et les personnes âgées.



### ○ Les ateliers d'éveil musical

Les ateliers d'éveil musical ont connu un franc succès ! Merci à Juliette, Nelly et Aline du Conservatoire de Musique du Bocage Bressuirais ! Elles nous ont permis de plonger dans un "bain de sons" en découvrant divers instruments et de nouvelles comptines !



### ○ Soirée créative

Quoi de mieux que s'amuser en musique !

En mai, le RAM a organisé une soirée où assistantes maternelles et parents ont imaginé et fabriqué leurs propres instruments de musique.

Moment convivial qui a permis à chacun de se rencontrer et d'échanger.

Une autre soirée sera proposée prochainement. Encore un peu de patience !





## O Une malle à déguisement



Une malle à déguisement a fait son apparition sur les matinées !

L'enfant se déguise, devient quelqu'un d'autre, au gré de son imagination.

Ce jeu libre est l'occasion de développer sa motricité fine, son sens de l'initiative, l'imaginaire

Une activité très créative...

## O Découverte de la relaxation avec Sandie de la Chamaille

Petits et grands ont pu, par des jeux d'automassage, de respiration et d'étirement, se détendre. Sandie nous a fait partager ses compétences et son savoir sur la relaxation. Cela permet à l'enfant de se sentir bien dans son corps et d'améliorer ses capacités d'attention et d'apprentissage.



# SURPRISES A VENIR

## O Pour nos explorateurs

C'est reparti pour les séances de Baby Gym à la salle de Terves. Vous êtes libre de venir découvrir avec les enfants un espace dédié à la motricité, les lundi 26 septembre, 7 novembre et 19 décembre de 10h à 11h30.

## O Les valises de couleurs continuent de circuler !!

Pendant les matinées du RAM, vous aurez l'occasion de découvrir avec les enfants les trésors cachés dans les valises **BLEUE** et **ROUGE** !

Vous aurez aussi la possibilité d'emprunter les divers éléments qui s'y trouvent.



## O La semaine du goût du 10 au 14 octobre

Oliver le chou-fleur sera parmi nous ! Il est de très mauvaise humeur, mais heureusement ses amis Solange l'orange, Valentin le raisin et bien d'autres encore vont lui redonner la pêche !

Pendant cette semaine, les enfants pourront aussi sentir, toucher et goûter de nombreux ingrédients ! Cela nous met déjà l'eau à la bouche ! Découverte sensorielle assurée !

Et ce n'est pas tout...

Les enfants vont aussi avoir le plaisir de toucher, malaxer et pétrir la pâte avec nos boulangers ! Merci à eux de nous transmettre leurs talents de pâtissier !

# PLANNING DES MATINEES

Voici venu le temps des retrouvailles, les matinées redémarrent... Au plaisir de se rencontrer et de partager un temps d'éveil avec les enfants.

La Chapelle Saint-Laurent : 1, place de l'église  
 Clessé : 28, rue de la Mairie  
 L'Absie : Rue du Calvaire  
 Chanteloup : 1, rue de la Mairie  
 Moncoutant : 1, place des Passereaux

## Septembre

Lundi 5	9h30 - 11h30	Chanteloup	
Mardi 6	9h30 - 11h30	Clessé	
Jeudi 8	9h30 - 11h30	Moncoutant	
Vendredi 9	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	
Lundi 12	9h30 - 11h30	L'Absie	
Mardi 13	10h - 11h30	Moncoutant	Temps Assistantes Maternelles
Jeudi 15	9h30 - 11h30	Moncoutant	Bibliothèque
Vendredi 16	9h30 - 11h30	la Chapelle Saint-Laurent	
Mardi 20	10h - 11h30	Clessé	
Jeudi 22	9h30 - 11h30	Moncoutant	
Vendredi 23	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	
Lundi 26	10h - 11h30	Terves	Baby gym
Mardi 27	9h30 - 11h30	Moncoutant	Temps Assistantes Maternelles
Jeudi 29	10h - 11h30	Moncoutant	Rencontre "Pot'Age" avec l'EHPAD
Vendredi 30	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	

## Octobre

Lundi 3	9h30 - 11h30	L'Absie	
Mardi 4	9h30 - 11h30	Clessé	
Jeudi 6	9h30 - 11h30	Moncoutant	
Vendredi 7	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	Rencontre "Autre fois" avec l'EHPAD avec Karen du Réseau de Lecture Publique
Lundi 10	9h30 - 11h30	Chanteloup	Raconte tapis
Mardi 11	9h30 - 10h15 et 10h30 - 11h15	La Chapelle Saint-Laurent	À la boulangerie de Clément Roulière
Jeudi 13	9h30 - 11h30	Moncoutant	Raconte tapis
Vendredi 14	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	Passerelle avec le multi-accueil, raconte tapis et dégustation
Lundi 17	10h - 11h30	L'Absie	Bibliothèque avec Sylvia
Mardi 18	9h30 - 11h30	Clessé	Raconte tapis
Jeudi 20	9h30 - 11h30	Moncoutant	
Vendredi 21	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	
Jeudi 27	10h - 11h30	Moncoutant	Rencontre avec l'accueil de loisirs motricité "Chasse à l'ours"
Vendredi 28	10h - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	

## O Novembre

Lundi 7	10h - 11h30	Terves	Baby gym
Mardi 8	9h30 - 11h30	Clessé	
Jeudi 10	10h - 11h30	Moncoutant	Rencontre "C'est bientôt l'hiver" avec l'EHPAD
Vendredi 11	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	
Lundi 14	9h30 - 11h30	Chanteloup	
Mardi 15	9h45 - 10h15 10h30 - 11h15	Moncoutant	Atelier boulangerie avec Alain
Jeudi 17	9h30 - 11h30	Moncoutant	Lire et Faire Lire avec Maryvonne
Vendredi 18	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	Rencontre avec l'EHPAD
Mardi 22	9h30 - 11h30	Clessé	
Jeudi 24	9h30 - 11h30	Moncoutant	
Vendredi 25	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	
Lundi 28	9h30 - 11h30	L'Absie	
Mardi 29	10h - 11h30	Moncoutant	Temps Assistantes Maternelles

## O Décembre

Jeudi 1 <sup>er</sup>	<b>à définir</b>	Moncoutant	<b>SURPRISE</b>
Vendredi 2	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	
Lundi 12	10h - 11h30	L'Absie	Bibliothèque avec Sylvia
Mardi 13	9h30 - 11h30	Clessé	
Jeudi 15	10h - 11h30	Moncoutant	Bibliothèque
Vendredi 16	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	
Lundi 19	10h - 11h30	Terves	Baby gym
Mardi 20	10h - 11h30	Moncoutant	Temps Assistantes Maternelles
Jeudi 22	9h30 - 11h30	Moncoutant	Rencontre "Cuisine festive de sapin" avec l'EHPAD
Vendredi 23	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	

Fermeture du RAM du 26 décembre 2016 au 9 janvier 2017

## O Janvier

Mardi 10	9h30 - 11h30	Clessé	
Jeudi 12	9h30 - 11h30	Moncoutant	
Vendredi 13	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	Passerelle avec le multi-accueil, galette
Lundi 16	9h30 - 11h30	L'Absie	
Mardi 17	10h - 11h30	Moncoutant	Temps Assistantes Maternelles
Jeudi 19	9h30 - 11h30	Moncoutant	Rencontre avec l'EHPAD, pâte à sel et galette
Vendredi 20	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	Rencontre avec l'EHPAD
Lundi 23	9h30 - 11h30	Chanteloup	
Mardi 24	9h30 - 11h30	Clessé	
Jeudi 26	9h30 - 11h30	Moncoutant	
Vendredi 27	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	

## PETIT MOT DE LA PUERICULTRICE



"Je suis Aurélie ROUSSEAU, puéricultrice en Protection Maternelle et Infantile au Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

Je dépends de l'Antenne Médico-Sociale de Parthenay mais mon bureau se situe au Relais Médico-Social de Moncoutant, 19 avenue du Maréchal Juin.

Je travaille sur toutes les communes du canton (L'Absie, St Paul en Gâtine, Moutiers Sous Chantemerle, La Chapelle Saint-Etienne, Largeasse, Pugny, Trayes, Le Breuil Bernard, Moncoutant, La Chapelle Saint-Laurent, Chanteloup et Clessé).

Je suis disponible du lundi au vendredi sur rendez-vous au 05 49 72 62 75.

**Mes missions en tant que puéricultrice territoriale sont les suivantes :**

- la prévention auprès des enfants de moins de 6 ans et de leur famille dans leur environnement socio-culturel. Les puéricultrices **accompagnent les parents dans leur vie quotidienne auprès de leur(s) enfant(s)** autour de l'allaitement, l'alimentation, l'hygiène, le sommeil, le développement, les activités d'éveil, le soutien à la parentalité.

- le suivi, l'accompagnement et l'évaluation de l'agrément des assistant(e)s maternel(le)s.

- la protection de l'enfance en collaboration avec l'Aide Sociale à l'Enfance. Suite à la transmission d'une information préoccupante ou d'un signalement, les professionnels de PMI évaluent la notion de danger pour le ou les enfants et mettent en place un accompagnement des familles.

Pour effectuer ces missions, j'interviens soit au domicile, soit par une consultation de puériculture ou une consultation médicale en collaboration avec le médecin de PMI.

Depuis cette année, en partenariat avec Sonia Girard du RAM, des temps de rencontre sont proposés pendant les matinées afin d'échanger collectivement ou individuellement. N'hésitez pas à me contacter également en cas de questionnements professionnels. Des actions collectives peuvent être mises en place sur des thèmes de votre choix.

**Je reste attentive à vos besoins et à vos demandes.**

Partout où il y a des enfants, il peut y avoir une puéricultrice, je reste donc disponible pour vous."

**Aurélie ROUSSEAU**

*Puéricultrice*

La commune de Neuvy Bouin reste rattachée à l'antenne médico-sociale de Parthenay (05 49 64 41 11).

**K'RAM'L | Moncoutant**

Sonia Girard

2, place du 11 novembre

06 24 24 40 59

ram.moncoutant@agglo2b.fr

Permanences :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

(avec ou sans rendez-vous)

Le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Agglomération du Bocage Bressuirais  
Action sociale et services à la personne

2 place du Millénaire - BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex  
05 49 81 75 75 - social@agglo2b.fr

[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

**agglo**  
BOCAGE BRESSUIRAIS

